



## Chers amis pétanqueurs

Les membres du bureau de la « Pétanque Primauboise » vous proposent de prendre dès à présent votre **licence pour la saison 2022**, qui nous l'espérons permettra de passer une belle saison sportive. Afin de nous faciliter la tâche, merci de nous transmettre votre demande de licence d'ici fin janvier.

Nous vous rappelons que prendre une licence, c'est avoir la possibilité de pratiquer votre sport, mais aussi de partager les valeurs du club, notre club, votre club, de le soutenir et de le faire perdurer.

Le prix de la licence à la Fédération a augmenté, lors de l'Assemblée Générale, le bureau a proposé de passer **la licence primauboise à 50€**, cette décision a été voté à la majorité.

Merci de déposer votre **dossier complet** à l'adresse suivante :

Anthony DUTRON  
Résidence « La Croix du Sud »  
30 rue du Ségala  
La Primaube  
12450 Luc-la-Primaube

Pièces à fournir impérativement:

- **Licence**
- **Certificat médical**, le club demande un certificat médical chaque année
- **Chèque de 50,00 Euros** à l'ordre de la Pétanque Primauboise

Lorsque votre licence 2022 sera prête, nous vous la ferons passer dans la boîte « Secrétariat » du Boulodrome.

Merci pour votre collaboration

Passez de très belles fêtes de fin d'année

Le bureau de la « Pétanque Primauboise »